



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 150-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.219

Déposée le : 16.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Dumermuth (Thun, PS) (porte-parole)
von Arx (Schliern b. Köniz, pvl)
Steiner (Boll, PEV)
Dütschler (Hünibach, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Mettre à jour la Stratégie de mobilité globale du canton et dégager des scénarios d'avenir

Le Conseil-exécutif est chargé de mettre à jour la Stratégie de mobilité globale du canton de Berne datant de 2008 et de dégager des scénarios d'avenir.

Développement :

Par la Stratégie de mobilité globale du canton de Berne, le Conseil-exécutif a fixé à long terme les grands axes de la politique du canton en la matière. Or cette stratégie est basée sur des chiffres et des hypothèses formulées en 2008, qui ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Etant entendu que cette stratégie constitue un document déterminant pour toutes les planifications au niveau cantonal et qu'elle dégage les tendances et montre les défis à relever, elle doit impérativement être mise à jour. Certaines planifications ont certes été remaniées à intervalles réguliers (arrêté sur l'offre de transports publics, conception régionale des transports et de l'urbanisation CRTU, projets d'agglomération, plan du réseau routier et du premier crédit-cadre d'investissement, fiches de mesures figurant dans le plan directeur cantonal, etc.), mais les modes de transport n'ont pas été récemment coordonnés de manière à anticiper l'avenir, en fixant des priorités. La mise à jour de la stratégie doit notamment tenir compte des objectifs climatiques de la Confédération et du canton.

Réponse du Conseil-exécutif

Destinataires
– Grand Conseil